

N° 37

Le périodique de Tannay
Edition juillet 2017



le Tannayroli

Bouclément des comptes 2016

Le 1^{er} août, cette année à Tannay !

Travailleur social de proximité



Photo Lucien Kolly

Sommaire



Editorial	3	Un travailleur social au service des jeunes !	9
Décisions des dernières séances du Conseil communal	4	La feuille de route concernant l'urbanisme communal	10
Tableau des comptes 2016 après amortissements, attributions et prélèvements sur fonds de réserves	4	Quelques explications et précisions sur les demandes de dérogations à notre RPGA	11
Boulement des comptes communaux 2016	5	Variations Musicales - Le rendez-vous estival du 18 août au 27 août 2017	12
Aménagement du trottoir au giratoire de la route de Saint-Cergue à la sortie de Tannay	6	L'été avec l'Amicale de Tannay	13
Projet de réaménagement de la route Suisse entre Mies et Founex	6	Les producteurs agricoles de Tannay La ferme Gallay - Agro-idée Sarl	14
Nouveautés concernant les ventes de cartes CFF-CCN	7	Le 1^{er} août, cette année à Tannay !	15
Police & sécurité - Baisse des vols et effractions en 2016	7	Une galerie d'art à Tannay	15
Décoration de Pâques faite par les enfants de l'UAPE	8	Qui pense que les fleurs dans les bacs du village sont en libre-service ?	16
Vélos électriques	8	Mariages, naissances et décès	16
		Canicule - Conseils en cas de grandes chaleurs	16



Editorial



Serge Schmidt,
Syndic

Chères et chers Tannayrolis,

Notre commune boucle ses comptes 2016 sur un résultat positif ! C'est le fruit d'une gestion conséquente et raisonnable qui devrait nous permettre de maintenir notre taux d'imposition à son niveau actuel. C'est une bonne nouvelle ! Mais il ne faudrait toutefois pas en déduire qu'il en sera toujours ainsi. Une nouvelle péréquation devrait entrer prochainement en vigueur qui vise - dans un effort de solidarité entre communes à haut et bas revenus - à diminuer l'écart qui existe entre elles au niveau fiscal. Et bien qu'on n'en connaisse pas encore les détails, il est vraisemblable qu'elle aura, ces prochaines années, des répercussions péjorantes sur nos finances.

Compte tenu de cela, qui plus est dans un contexte économique incertain, où s'impose plus que jamais la nécessité de gérer avec prudence les finances publiques, on peut s'interroger sur les choix qu'il convient de faire pour en assurer l'équilibre. La tentation pourrait être ainsi de rogner sur l'aide apportée

aux sports ainsi qu'à la culture, deux secteurs d'activités qui ne semblent nullement prioritaires aux yeux de certains. On aurait tort de le croire, étant donné que ce sont, l'un et l'autre, des éléments essentiels du bien vivre ensemble. L'accès facilité aux sports ainsi qu'aux manifestations culturelles forme la jeunesse et contribue à la cohésion sociale.

Par ailleurs, et on ne le prend pas assez en compte, ces activités sont des éléments essentiels à la dynamique de nos villages. C'est pourquoi le Conseil régional vient de publier les résultats très intéressants d'une étude qu'il a initiée portant sur les incidences économiques des activités culturelles dans notre district. Une dizaine d'organisation – dont les Variations Musicales de Tannay – a ainsi été examinée sous cet angle et il en ressort que pour un franc investi dans la culture par les pouvoirs publics, c'est quatre francs qui retournent dans nos entreprises de la région (restauration, hôtellerie, artisanat, transports, etc.).

La commune de Tannay a la chance – que l'on doit aux choix judicieux fait autrefois par nos anciens – d'avoir un lieu particulièrement propice à des activités de ce type : le beau parc du château que beaucoup nous envient ! L'Amicale de Tannay peut ainsi nous y offrir de beaux moments d'amitiés partagés, avec l'organisation des festivités du premier août et le Jazz au château quelques jours plus tard. Les Variations Musicales peuvent aussi s'y dérouler, dans un cadre particulièrement propice à l'écoute de la musique classique, un festival aujourd'hui reconnu loin à la ronde comme une manifestation de premier plan !

Il faut que vive la culture et les collectivités publiques ont le devoir – comme le fait la commune de Tannay - de la soutenir ! Elle a certes un prix, mais elle nous donne l'inestimable bonheur de bien vivre ensemble.

Serge Schmidt



Rapport d'activité du Conseil communal

Décisions des dernières séances du Conseil communal

Dans sa séance du 12 décembre 2016, le Conseil communal a décidé ce qui suit :

- Préavis municipal n° 5 relatif à l'adoption de la taxe annuelle d'épuration pour 2017. (**Accepté**)
- Préavis municipal n° 6 relatif à la fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour les cautionnements de la législature 2016-2021. (**Accepté**)
- Préavis municipal n° 7 relatif à une demande de crédit de 134'000 CHF pour l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur pour le Service de Défense Incendie et de Secours de Terre Sainte (SDISTS). (**Accepté**)

Séance du 6 mars 2017 :

- Aucun préavis municipal

Séance du 26 juin 2017 :

- Préavis municipal n° 9 relatif à une demande de crédit de 440'000 CHF/TTC pour la rénovation de la Buvette de la Plage. (**Accepté**)
- Préavis municipal n° 10 relatif à la dissolution de l'entente intercommunale pour la station intercommunale d'épuration des eaux de Mies et Tannay. (**Accepté**)
- Préavis municipal n° 11 relatif aux comptes communaux pour l'année 2016. (**Accepté**)
- Préavis municipal n° 12 relatif au rapport de gestion pour l'année 2016. (**Accepté**)

Tableau des comptes 2016 après amortissements, attributions et prélèvements sur fonds de réserves

Classification administrative	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015		Budget 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 Administration générale	983'516.94	136'366.95	1'048'200.00	62'000.00	1'003'650.31	129'998.00	1'067'000.00	54'400.00
2 Finances	3'891'206.05	10'130'976.99	2'680'100.00	9'982'200.00	3'337'986.08	10'383'253.03	2'710'800.00	10'178'200.00
3 Domaines & bâtiments	461'607.87	700'978.90	505'800.00	701'900.00	535'640.14	740'784.30	525'400.00	701'900.00
4 Travaux	1'349'811.11	848'828.55	1'596'700.00	1'013'000.00	1'413'966.50	889'059.38	1'525'100.00	942'500.00
5 Instruction publique & cultes	833'868.85	-	928'800.00	-	873'130.80	-	956'300.00	-
6 Police	516'322.45	38'148.00	532'300.00	19'200.00	518'340.28	18'385.50	524'400.00	18'200.00
7 Sécurité sociale	4'627'689.98	830'199.00	4'574'100.00	-	4'589'195.27	-	4'752'600.00	-
Total charges et revenus	12'664'023.25	12'685'498.39	11'866'000.00	11'778'300.00	12'271'909.35	12'161'480.21	12'061'600.00	11'895'200.00
Excédent charges ou revenus	21'475.14	-	-	87'700.00	-	110'429.14	-	166'400.00
Totaux (CHF)	12'685'498.39	12'685'498.39	11'866'000.00	11'866'000.00	12'271'909.35	12'271'909.35	12'061'600.00	12'061'600.00

Finances



Denise Rudaz,
Municipale

Bouclement des comptes communaux 2016

L'année 2016 nous a réservé quelques bonnes surprises. Tout d'abord le remboursement par le canton de 830'200 CHF sur le poste de la facture sociale. A cela s'ajoute le remboursement d'environ 180'000 CHF sur la péréquation.

Nous bouclons 2016 avec un bénéfice de 21'475.14 CHF après avoir passé toutes les écritures (réserves et amortissements). Les montants rétrocédés permettent d'amortir plus rapidement certaines dépenses et surtout de faire des réserves en vue des investissements que la commune envisage de réaliser (rénovation de la Buvette, déménagement de l'UAPE, construction d'un bâtiment locatif sur l'emplacement de l'ancienne déchèterie et améliorations routières).

Ce résultat positif, dû principalement à ces remboursements non prévus, ne va pas forcément se renouveler en 2017. Nous devons donc rester vigilants afin de bien contenir les dépenses.

Dans le budget 2017, les charges sont stables par rapport aux résultats de l'année 2016. En revanche, vu l'incertitude liée aux rentrées d'impôt, le compte des revenus subit une diminution importante.

En ce qui concerne l'évolution du taux d'imposition pour 2018, il faut au préalable attendre le résul-

tat de l'encaissement des impôts à fin août 2017 pour avoir une vision plus précise de la situation.

La farandole des chiffres

Tout au long de l'année, Mme Muraca, notre boursière et votre municipale des finances font une course contre la montre pour que les chiffres soient contrôlés, analysés, comptabilisés, distribués. Au bout du compte, essoufflées mais heureuses d'avoir maîtrisé ce fatras de chiffres, nous présentons les comptes de l'année précédente à la commission de gestion.

Le rythme ressemble d'ailleurs au passage des saisons comme le concerto des 4 saisons de Vivaldi :

♦ Début de l'automne : le point d'impôt, quel dilemme !

En l'augmentant cela pèse sur notre bourse à tous. Solution indigeste car personne n'a envie de voir ses impôts augmenter, surtout maintenant où les ménages constatent que leur porte-monnaie se rétrécit. Cependant, cette décision se révèle parfois indispensable.

En le diminuant ce sont les finances de la commune qui font la grimace. Pourra-t-on financer les projets en cours et ceux à venir ?

Troisième solution : le maintenir en l'état, c'est la position la plus facile à gérer mais sera-t-elle tenable à moyen terme ?

♦ Début de l'hiver : le budget, tout un programme !

Faut-il être conservateur pour rester dans la droite ligne du budget précédent avec une légère augmentation de chaque poste, ou donner la préférence à un budget plus téméraire afin que chaque municipal puisse réaliser ses objectifs pour faciliter la vie des habitants, embellir la commune ou soutenir l'économie en général en engageant des travaux ?

♦ Au printemps : bouclement des comptes de l'année précédente.

Les questions multiples et variées de la municipale des finances qui demande à chacun d'expliquer le pourquoi du comment de chaque dépense. Une vraie inquisition !

La meilleure solution est d'appliquer tout simplement la formule magique, le fameux compromis suisse, de la rigueur mêlée à un zeste de compréhension et beaucoup de bon sens afin que tout le monde soit satisfait.

♦ En été : contrôle final des comptes avec M. ou Mme le Préfet du district.

Merci les chiffres, grâce à vous, j'ai passé une année formidable et, le nec plus ultra, c'est que cela doit recommencer !

Denise Rudaz



Aménagement du trottoir au giratoire de la route de Saint-Cergue à la sortie de Tannay

Il existait depuis longtemps un problème de visibilité vers la gauche en direction de Mies, au giratoire, à la sortie de Tannay. En cause, une belle mais imposante haie qui obligeait les piétons à s'engager à l'aveugle sur le passage pour piétons pour voir si un véhicule arrivait. Pour les automobilistes aussi, ce n'était qu'au tout dernier moment qu'ils pouvaient voir si une voiture s'engageait sur le giratoire en provenance de Mies.

En bonne coordination et coopération avec le propriétaire de la parcelle attenante, la commune a fait enlever la haie et a élargi le trottoir

tandis que le propriétaire a choisi de faire construire un mur sur son terrain, mur qui sera végétalisé. Comme on peut le voir sur les photos, la

visibilité est aujourd'hui bien améliorée et contribue de ce fait à une meilleure sécurité pour les piétons et les automobilistes.

Projet de réaménagement de la route Suisse entre Mies et Founex

Pour rappel, les Conseils Communaux de Founex, Coppet et Tannay ont approuvé il y a plusieurs mois à une large majorité les travaux prévus sur la route Suisse (RC1). Il y a quelques jours, le Conseil Communal de Mies s'est également prononcé en faveur du projet et enfin le référendum organisé à Coppet ce 25 juin s'est soldé par un oui pour la réhabilitation de la route Suisse.

Ces travaux permettront d'adapter la route à ce qu'elle est devenue, c'est-à-dire quasi-urbaine avec des habitations de part et d'autre, avec un trafic intense à certains moments de la journée et

souvent aux heures de pointe, des difficultés à la sortie de Tannay pour accéder à la route Suisse au croisement de la route F.-L.-Duvillard et de la route Suisse. Les travaux auront pour mission de sécuriser la route par la construction de trois giratoires, par l'installation d'un éclairage performant tout en limitant la pollution lumineuse, par la création d'une piste cyclable digne de ce nom, par des îlots facilitant la traversée des piétons et par la création de places de parking proches du port de Tannay. La pose d'un revêtement phono-absorbant permettra également de ré-

duire considérablement le bruit de la circulation.

Le financement de ces travaux est couvert à 85% par la Confédération, le Canton de Vaud et la Région, le solde est lui réparti entre les communes concernées. La durée prévue des travaux est de deux ans et demi et se fera par tronçons. La circulation sera maintenue dans les deux directions pendant toute la durée du chantier. Selon les dernières informations que nous avons obtenues, les travaux devraient commencer au printemps 2018.

Guy van Gelder



Transport



Guy van Gelder,
Vice-syndic

Nouveautés concernant les ventes de cartes CFF-CGN

Chaque jour, la commune de Tannay met à disposition deux cartes CFF journalières au prix de 40 CHF pièce, pour vous permettre de voyager en 2^{ème} classe dans toute la Suisse à prix réduit.

Dès le 1^{er} août 2017, le prix de la carte sera augmenté à 45 CHF en raison de la forte augmentation des tarifs CFF.

Nous vous informons que dès la mi-juillet nous allons rajouter une application sur le site

internet de la commune qui montrera l'état des disponibilités des cartes (voir exemple). Ensuite, par un appel téléphonique à la commune vous pourrez réserver le ou les billets désirés. Une application équivalente sera aussi rajoutée pour la réservation de la salle communale.

Nous vous informons également que dès la mi-juillet il sera possible de payer les cartes CFF ou toute autre démarche administrative au

guichet de la maison communale avec une carte de crédit ou de débit.

juin 2017						
lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
29	30	31	1	2	3	4
30	1	2	3	4	5	6
1	2	3	4	5	6	7
2	3	4	5	6	7	8
3	4	5	6	7	8	9
4	5	6	7	8	9	10
5	6	7	8	9	10	11
6	7	8	9	10	11	12
7	8	9	10	11	12	13
8	9	10	11	12	13	14
9	10	11	12	13	14	15
10	11	12	13	14	15	16
11	12	13	14	15	16	17
12	13	14	15	16	17	18
13	14	15	16	17	18	19
14	15	16	17	18	19	20
15	16	17	18	19	20	21
16	17	18	19	20	21	22
17	18	19	20	21	22	23
18	19	20	21	22	23	24
19	20	21	22	23	24	25
20	21	22	23	24	25	26
21	22	23	24	25	26	27
22	23	24	25	26	27	28
23	24	25	26	27	28	29
24	25	26	27	28	29	30
25	26	27	28	29	30	31
26	27	28	29	30	31	1
27	28	29	30	31	1	2
28	29	30	31	1	2	3
29	30	31	1	2	3	4
30	1	2	3	4	5	6
31	1	2	3	4	5	6

Police & sécurité

Baisse des vols et effractions en 2016 !

Nous avons reçu de la gendarmerie les statistiques des vols et effractions commis en 2016 sur le territoire de Tannay. Nous pouvons nous réjouir de constater, encore une fois, une baisse du nombre de cambriolages (-58.3%) par rapport à 2015 et plus encore par rapport à 2014 où le nombre a été divisé par six.

	2014	2015	2016	Evolution 2015 - 16
Vols par effraction	63	24	10	-58.3%
Effractions véhicules	3	6	2	-66.6%
Dommages à la propriété (sans vol)	4	5	5	-

La gendarmerie attribue ce bon résultat à une présence et une visibilité accrue des forces de l'ordre mais aussi, peut-être, par la situation en France où le plan Vigipirate actuellement en vigueur met une pression supplémentaire sur les délinquants potentiels.

La vigilance reste cependant de rigueur et des initiatives

ont été prises pour optimiser en Terre Sainte, la coopération et les échanges réguliers d'informations entre la gendarmerie, la police des CFF, les gardes-frontières, le Service de Sécurité privé (SDS), ainsi que la police de Versoix et la police en France voisine.

Guy van Gelder



Décoration de Pâques faite par les enfants de l'UAPE

Une nouvelle fois, nos enfants, sous l'égide de la dynamique équipe de la Péniche, l'UAPE de Tannay, nous ont créé une magnifique décora-

tion de Pâques au centre du village. Un grand merci à tous !

Vélos électriques

Votre municipalité a pris la décision d'accorder une subvention de 200 CHF à l'achat d'un vélo électrique afin de soutenir la transition énergétique et l'activité sportive.

Cette aide financière est accordée selon conditions du règlement municipal.

Ninon Pulver Piccot





Travail social de proximité



Ninon Pulver Picot,
Municipale

Un travailleur social au service des jeunes !

Les communes de Terre Sainte, par l'intermédiaire de l'Association Scolaire de Terre Sainte (ASCOT) bénéficient d'un travailleur social de proximité (TSP), M. Alexandre WIDMER qui remplace M. Johann BAUMIER.

Ce TSP vole 50% de son activité aux communes de Terre Sainte et a pour mission d'offrir :

- **Soutien et un accompagnement pour les jeunes de Terre Sainte de 12 à 25 ans**, dans les défis qu'ils rencontrent. Sensibilisation sur les problématiques de l'alcool, du tabac, des drogues, de la déprime, de la violence, de la maltraitance, du travail et de la justice. Accompagnement, soutien et orientation dans la réalisation de projets et de démarches administratives.

Le soir, le TSP sillonne les localités. Il informe et sensibilise les jeunes sur la

promotion de la santé et la prévention des comportements à risque.

Un bus itinérant d'Espace Prévention anime durant la journée des stands de prévention à la sortie des écoles secondaires.

- **Soutien pour les parents** et propositions d'entretiens individuels ou médiations familiales au sujet des relations ados-adultes, des dépendances et des comportements à risque.
- **Soutien pour les communes** en cas de problématiques telles que drogue, alcool, relations conflictuelles entre jeunes adultes, vandalisme, problème de voisinage, etc.

Le village de Coppet est la centrale en Terre Sainte car la gare, le collège et de nombreuses manifestations s'y trouvent. En été, ce sont les communes en bord de lac qui rencontrent le plus de succès auprès de jeunes.

Selon le TSP de Terre Sainte, en 2016, les discussions sur les dépendances sont restées largement majoritaires dans son activité mais une autre préoccupation importante est l'insertion professionnelle.

Créer le lien et orienter les jeunes, soutenir et accompagner les familles et contribuer ainsi à une vie harmonieuse, telle est la belle mission de notre TSP dont notre commune a la chance de bénéficier.

**Région Terre Sainte
Alexandre Widmer
Tél. 079 193 00 43 ou e-mail
alexandre.widmer@avasad.ch**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter le site internet : <https://www.espace-prevention-lacote.ch/prestations/travail-social-de-proximite/>

Tous contacts et suivis sont confidentiels et offerts par les communes de Terre Sainte.





La feuille de route concernant l'urbanisme communal

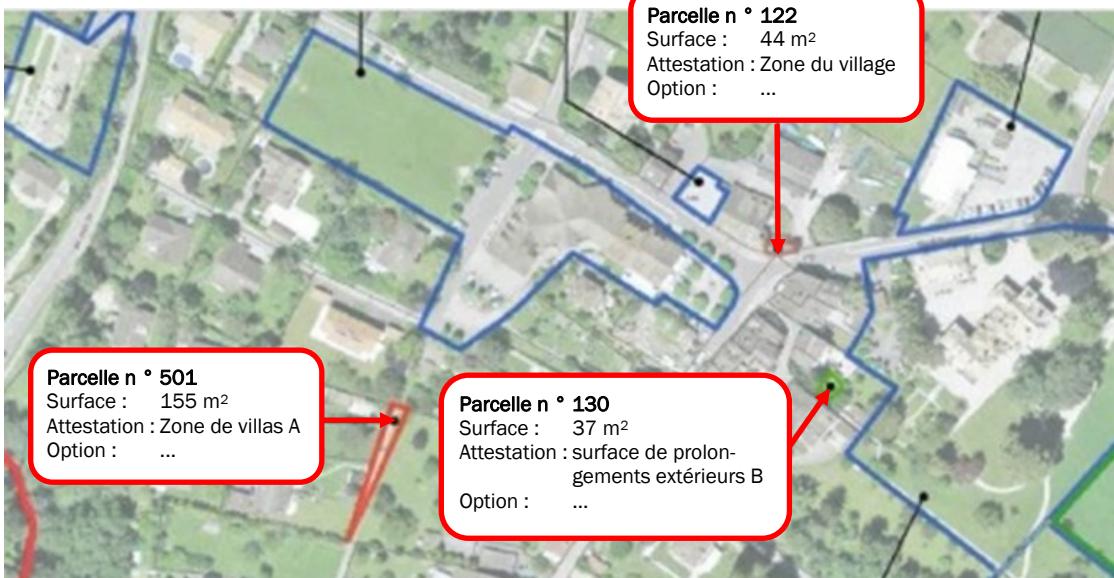
La municipalité souhaite explorer la possibilité de construire une voirie, un bâtiment locatif afin de pouvoir offrir quelques logements à loyer modéré et éventuellement, à plus long terme, un bâtiment à logements protégés. Sous-jacent à ces projets est le désir de regrouper notre Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) à proximité de l'école.

En prélude à l'étude de ces projets, la municipalité a entamé avec notre urbaniste, une réflexion générale sur l'aménagement de notre territoire y compris des parcours de mobilité douce et de stationnement. Bien que nous ne disposions pas d'un grand nombre de parcelles communales, cette étude nous servira de feuille de route indiquant

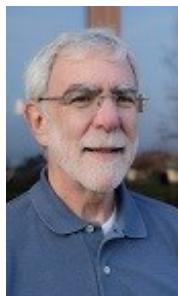
comment les projets individuels pourraient s'intégrer dans une vision globale pour la commune.

Nathan Finkelstein

Extrait de l'inventaire communal



Police des constructions



Nathan Finkelstein,
Municipal

Quelques explications et précisions sur les demandes de dérogations à notre RPGA

Tout projet de construction ou de démolition doit être soumis à la municipalité. Elle vérifie leur conformité à notre Règlement du Plan Général d'Affectation (RPGA).

Pour diverses raisons, la municipalité reçoit des demandes de dérogation à notre RPGA pour des projets de construction, rénovation ou transformation. Pour les cas où la municipalité n'entre pas en matière, les propriétaires pourraient croire qu'il s'agit d'une décision « arbitraire » ou pire d'une décision prise sciemment pour les contrarier.

Afin d'éviter des malentendus et des discussions désagréables, je pensais qu'une petite explication serait utile.

La municipalité peut effectivement octroyer une dérogation à notre RPGA mais à condition, cependant, de respecter un cadre strict fondé sur une base légale. Sinon, d'une part, la décision pourrait être le sujet d'une action en justice et, d'autre part, la responsabilité de la municipalité serait engagée.

La législation vaudoise contient une prescription générale en matière de dérogation (articles 6 et 85) dans la *Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions* (LATC) :

Art. 6 – alinéa 2 : L'Etat et les communes ne peuvent accorder des dérogations à des particuliers que dans les limites autorisées par la loi, les règlements et les plans.

Art. 85 – alinéa 1 : *Dans la mesure où le règlement communal le prévoit, des dérogations aux plans et à la réglementation y afférente peuvent être accordées par la municipalité pour autant que des motifs d'intérêt public ou des circonstances objectives le justifient.*

L'octroi de dérogations ne doit pas porter atteinte à un autre intérêt public ou à des intérêts prépondérants de tiers.

Donc, l'octroi de dérogations à notre RPGA ne peut se faire que dans un cadre bien défini. Il est à noter que la loi n'impose pas l'obligation d'octroyer une dérogation légalement possible. Cela dit, si la municipalité en a déjà octroyé une dans le passé, par la suite elle doit en octroyer pour toute situation identique afin de garantir l'égalité de traitement entre les habitants.

Votre municipalité s'efforce de traiter les dossiers de construction à la fois avec rigueur et avec autant de souplesse que la législation le lui permet.

Une dérogation s'il vous plaît.
Il dépasse à peine la limite d'hauteur.





Variations Musicales

Votre rendez-vous estival du 18 août au 27 août 2017

Organisé dans un cadre convivial et de belle allure, le festival des Variations musicales de Tannay propose un programme classique exceptionnel mis à la portée de tous. Cette année encore, pour sa huitième édition, des musiciens, parmi les plus grands de notre temps, seront au rendez-vous.

Le violoniste Renaud Capuçon, dont le rayonnement humain et musical séduit tous ceux qui le rencontrent, soutient notre festival par sa fidèle et amicale présence. La pureté de son violon se fera entendre dans des pièces de Dvorak, Grieg et César Frank, jouées en duo avec Khatia Buniatishvili, pianiste mondialement connue qui exprime avec brio, les émotions les plus passionnées comme les sentiments les plus délicats.

L'Orchestre de chambre de Bâle, qui s'affirme comme l'une des meilleures formations sur la scène internationale, interprétera avec Renaud Capuçon en soliste, des œuvres de Frank Martin, Haydn et Schubert.

Le festival de Tannay invite cette année un orchestre d'envergure, l'Orchestre Symphonique National de Lettonie. Il est dirigé par l'impressionnant maestro Andris Poga dont les interprétations tout en finesse sont saisissantes. La soliste, Plamena Mangova, lauréate de concours internationaux exigeants, fait chanter son piano avec une grande sensibilité et beaucoup de puissance intérieure. Au programme : un concerto de Grieg et une symphonie de Dvorak.

Les Variations et les jeunes

Fidèle à sa vocation, le festival soutient de jeunes artistes. Camille et Julie Berthollet interpréteront au violon des œuvres de Sarasate et Mozart avec l'Orchestre du festival composé de musiciens de l'OSR, dirigé par Jonathan Haskell. Par leur grand talent, leur exubérante jeunesse, les deux sœurs séduisent tous les publics.

Comme chaque année, le concert des familles est offert aux enfants et aux adultes. Des enfants moins favorisés par la vie, venant d'institutions régionales, y sont tout spécialement invités. Le conte musical de Prokofiev « Pierre et le Loup » sera interprété par l'Ensemble Intermezzo dirigé par Ahmed Hamdy et animé par la comédienne Anne Durand.

L'Orchestre de Chambre de Genève qui fête ses 25 ans, clôturera le festival. Il est dirigé par le charismatique et énergique maestro, Arie van Beek, avec en soliste, Emmanuel Rossfelder, guitariste virtuose qui transmet son art avec bonheur.

Un voyage riche en sonorités élégantes et évocatrices vous est proposé le 27 août, à travers les

œuvres des plus grands compositeurs espagnols dont, en final, l'enivrant « Concerto de Aranjuez ».

Les Variations essaient !

Afin de développer l'audience de nos concerts d'exception, nous avons prévu une soirée à Gland le 18 août, dans un décor idyllique. Des œuvres de Schubert et Beethoven seront interprétées par le Quatuor Terpsycorde et la soliste Camille Thomas, étoile montante du violoncelle qui entame une brillante carrière.

Accueillis par la municipalité de Nyon, nous organisons également un concert le 24 août, au Conservatoire de l'Ouest Vaudois. L'un des jeunes pianistes les plus appréciés sur la scène internationale, Benjamin Grosvenor, enchantera son public dans des œuvres de Bach, Mozart, Scriabine et Ravel.

Le festival des Variations musicales de Tannay est maintenant bien ancré dans la région et son rayonnement grandit. Il tend à devenir le festival classique de la Côte. Il vous invite à venir nombreux partager des moments inoubliables.

Françoise de Courten



L'été avec l'Amicale de Tannay

L'Amicale de Tannay œuvre, depuis plus de 40 ans à l'animation du village. Les années passent et une relève devient urgente si nous voulons continuer à égayer Tannay. Nous avons besoin de vous et RECHERCHONS impérativement des volontaires pour aider au montage et démontage des infrastructures et pendant les manifestations.

Merci de prendre contact avec :
M. Y. Deferne tél. 076 582 44 13 ou M. C. Chatton au 022 776 31 04
E-mail : amicaletannay@gmail.com

Repas villageois - 1^{er} août 2017 à midi - Parc Château

Tous les habitants de Tannay sont invités sur inscription par l'Amicale, à un repas convivial où seules les boissons sont payantes. Il aura lieu le 1^{er} août à midi dans le parc du Château de Tannay.

Nous rappelons que ce repas est organisé tous les deux ans et celui ou celle qui y a participé une fois ne le manquera plus jamais. En effet, installé à l'ombre des arbres dans le parc du Château, il fait bon

partager un repas entre voisins, se laisser vivre, retrouver des amis ou faire de nouvelles connaissances. Nous vous attendons nombreux !

Fête nationale - 1^{er} août 2017 dès 18h. - Parc Château

Les communes de Chavannes-des-Bois, Mies et Tannay célèbrent ensemble la Fête nationale et, cette année, elle se déroule à Tannay.

La soirée est organisée par l'Amicale en collaboration avec les

autorités communales et débute par la fanfare, suivi d'un cortège aux flambeaux dans les rues du village. La fête se poursuit avec le discours d'un orateur et le traditionnel feu de joie, suivi du bal populaire. Comme à chaque fois,

buvette, petite restauration et bar se trouvent sur place.

Les enfants ne sont jamais oubliés et reçoivent un petit pain au sucre et une boisson.

Yves Deferne

Concert JAZZ - 4 août 2017 dès 19h30 - Parc Château

L'Amicale organise sa traditionnelle soirée de jazz dans le magnifique parc du Château de Tannay.

dont la réputation n'est plus à faire, même hors de nos frontières. Le **SWISS YERBA BUENA CREOLE RICE JAZZ BAND** s'est produit à plusieurs reprises à Tannay et à chaque fois enthousiasme le public.

Cette formation composée de 8 musiciens interprète un programme très riche de jazz traditionnel avec des arrangements sur des thèmes de King Oliver, Duke Ellington, Fletcher Henderson et bien d'autres encore. Cet orchestre a notamment participé à de multiples émissions radios télévisées de la TSR et s'est produit dans de nombreux festivals tant en Suisse qu'à l'étranger.

Réservez cette date et venez passer avec nous, cet excellent moment de joie et de détente en musique.

Le concert débutera à 20h15, Buvette et petite restauration sont à votre service dès 19h30.

L'entrée est libre

En cas de mauvais temps, le concert aura lieu à la salle communale de Tannay.

Jacques Kaltenrieder



Au programme, un orchestre très connu des mélomanes de jazz



Les producteurs agricoles de Tannay

Ferme Les Morennes

M. Frédéric Gallay et Mme Corinne Faillétaz produisent et vendent différents produits d'agriculture conventionnelle.

En vente directe à la ferme, vous y trouvez du lait en vrac, des tommes maison, du fromage, des poulets fermiers, de la viande et de la charcuterie, des fruits ainsi que des fleurs à la cueillette.

La ferme se situe au chemin des Moulins 31.

Lundi - vendredi (17h30 à 19h)
Samedi (9h à 11h30).



Agro-idée Sàrl

M. Vincent Echenard (Agro-Idée Sàrl), produit et vend de nombreuses variétés de fruits et légumes biologiques. L'entreprise a obtenu en 2012, le label Bio Suisse.

Fruits et légumes, cidres, confiture, miel, œufs sont vendus sur deux marchés à Genève (Rive et Grottes) ainsi que directement à l'exploitation de Tannay, chemin de Chirilinge, aux horaires suivants :

Mercredi (16h30-18h30)
Samedi (10h30-12h00)

produits de saison, livrés à domicile.

Vous pouvez également acheter sur la boutique en ligne, des spécialités maison ainsi que commander des paniers à base de

Site : www.agro-idee.ch





Fête nationale

Le 1^{er} août, cette année à Tannay !

Comme vous le savez sans doute et c'est maintenant une tradition, nous célébrons notre Fête nationale à tour de rôle avec nos communes voisines et amies Chavannes-des-Bois et Mies. Cette année, c'est à Tannay que nous nous retrouverons tous pour ce beau moment de partage communautaire.

A cette occasion, le discours officiel de ce premier août sera prononcé par Madame Manon Schick, Directrice générale d'Amnesty international Suisse. Nous sommes heureux de la venue à Tannay de cette personnalité de premier plan dont on connaît les préoccupations se rapportant

aux difficiles et très actuelles questions de l'asile et de l'accueil des migrants. Manon Schick s'est engagée très tôt en faveur des droits humains et dans la lutte contre l'arbitraire. La responsabilité des entreprises multinationales est aussi au cœur de son questionnement.

Nous pensons que le premier août doit être, certes, un moment de belle joie partagée, mais aussi une occasion de nous pencher sur les grands thèmes qui agitent aujourd'hui la société et sur le rôle que notre pays et ses concitoyens peuvent y jouer.

Serge Schmidt

Une galerie d'art à Tannay

L'art, trait d'union de l'homme et du monde.

L'art, témoin et passeur de son histoire.

L'art, témoin de son temps.

L'art, témoin des mouvances porteuses d'espérances.

La culture participe de l'être, de sa détermination, de son développement.

Voici les fondements essentiels de La Galerie de Poche dont le cœur se niche tout près du lac Léman, bercé de bleus et de vents, de grands arbres et de temps en suspens.

Comme une évidence.

Pour exprimer et offrir d'exprimer.

Chantal Geoffroy a ouvert sa maison à l'art en 2012. Pour relier l'art à l'humain. On y croise des artistes connus et reconnus, d'autres un peu moins. On y découvre, on y échange.

Véritable petit temple de l'expression artistique, on s'enthousiasme pour sa richesse et son humilité. Pour sa richesse dans son humilité.

Expositions, vernissages, concerts, événements autour de l'art s'y succèdent, in situ ou extra muros, depuis sa création. Tout y est mouvements, ceux mus par la passion et l'engagement!

Connaisseurs, amateurs, passants de tous bords s'y ren-

contrent. S'y attardent... et y reviennent. Car il y a la lumière.

Celle de l'endroit.

Et celle de l'envers. Qui vient de l'intérieur et qui donne vie aux œuvres, à la création et à tous leurs possibles.

Chantal Geoffroy Bourré

La Galerie de Poche - C. Geoffroy
Ch. de Bénuyer 7 - 1295 Tannay
Horaires, informations, plan :
www.lagaleriedepoche.com



Qui pense que les fleurs dans les bacs du village sont en libre-service ?

Nos employés communaux travaillent avec passion pour planter, soigner et entretenir les bacs à fleurs de nos rues et nous pouvons dire que notre village est certainement l'un des plus joliment fleuri de la région.

Mais savez-vous qu'une ou des personnes se servent, discrètement pensent-elles, dans nos bacs pour garnir leurs jardinières personnelles. Nous nous adressons à elles pour leur demander d'arrêter

cette pratique et de bien vouloir passer à l'administration communale afin que nous puissions leur communiquer quelques adresses de jardineries les plus proches.

Guy van Gelder



Mariages, naissances et décès

Mariages

08.04.2017 - Fronville Pauline et Collot Jérémie

Naissances

Décès

16.12.2016 - Troxler Alexis

26.02.2017 - Cohen Tzoulieta

15.03.2017 - de Raemy Boquillon Françoise

15.06.2017 - da Fonseca Rodrigues Joaquim

Rédaction

Serge Schmidt

Denise Rudaz

Guy van Gelder

Ninon Pulver Picot

Nathan Finkelstein

Françoise de Courten

Yves Deferne

Jacques Kaltenrieder

Chantal Geoffroy Bourné

Photos

Lucien Kolly

Conception & mise en page

Fabrice Nassisi

Tamara Blanchoud

Impression

Imprimerie de Versoix